

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 31 mars 2016

DCM N° 16-03-31-2

**Objet : Projet 2016-2018 de l'Ecole des Sports et Politique de la Ville.**

**Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY**

Afin de répondre aux nouveaux besoins des quartiers prioritaires repérés dans le contrat de ville 2015-2020 et en tant qu'acteur de ces quartiers prioritaires depuis 2004, la Ville de Metz, au travers de son école des sports, souhaite développer son projet 2016-2018 en lien avec les objectifs opérationnels du contrat de ville, notamment :

- construire des stratégies communes ;
- mieux prendre en compte les besoins et les envies d'agir de la jeunesse ;
- développer l'accès aux sports à l'échelle des quartiers ;
- améliorer l'image des quartiers.

Le projet de l'école des sports dans le cadre du contrat de ville, qui permettra à ce titre de bénéficier de financements complémentaires, se décline donc sur trois ans avec des objectifs prioritaires et des actions concrètes retenus dès l'exercice 2016.

Dans cet objectif, le nouveau projet de l'Ecole des sports est le fruit d'une réflexion transversale entre le service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante, le service du Développement des Pratiques Sportives et le service de la Politique de la Ville.

L'école des sports s'adresse à tous les messins de 6 à 16 ans, pour lesquels une équipe de sept éducateurs sportifs propose un ensemble d'activités sportives et ludiques. Sans inscription préalable et à caractère gratuit, elle se tourne principalement vers les jeunes les plus éloignés de la pratique sportive, et bien souvent, les plus éloignés de tout dispositif (clubs, centres sociaux, prévention spécialisée, etc.).

L'école des sports en 2015, c'est notamment :

- **20 heures par semaine** et par éducateur **d'animations sportives après l'école**, du lundi au samedi, dans les gymnases de la ville ;
- **30 heures par semaine** et par éducateur **d'animations sportives pendant les vacances**, tous les jours de la semaine et en continu sur la journée ;
- **504 heures d'intervention sur le temps périscolaire** de la pause méridienne (Entr'act) ;

- **De nombreuses heures de participation aux diverses actions menées par la ville**, notamment dans le cadre de Metz Plage, des animations estivales, du Téléthon et de la Saint-Nicolas.

**Près de 600 jeunes ont pris part régulièrement aux activités** de l'école des sports sur la dernière année, soit une progression de près de 40 % par rapport à 2009.

Trois enjeux transversaux font l'essence même du dispositif :

- Réduire les inégalités d'accès aux loisirs et créer des passerelles vers les clubs ;
- Favoriser l'éducation par le sport et, notamment, l'éducation à la citoyenneté ;
- Participer à la chaîne éducative et sociale dans les quartiers, en utilisant l'attractivité naturelle du sport et l'inscription dans le temps des éducateurs dans les quartiers pour repérer des publics non captifs.

De par son rôle reconnu par les acteurs sociaux et éducatifs, et légitimé par les jeunes eux-mêmes, l'école des sports peut constituer un formidable levier pour créer du lien entre les acteurs dans les quartiers autour de la thématique de la jeunesse.

Dès 2016, le projet de l'Ecole des Sports dans le cadre du contrat de ville sera donc tout autant la volonté d'institutionnaliser et d'officialiser une démarche de travail en réseau de l'Ecole des Sports que la réalisation d'actions concrètes nouvelles autour de la jeunesse.

Il se déclinera à travers les objectifs et les actions suivantes :

- **Enrichir l'offre sportive et ludique** dans les Quartiers de Politique de la Ville, en ouvrant un nouveau secteur sur les Hauts de Vallières, en diversifiant les pratiques sportives (arts du cirque et activités de plein air) et en poursuivant l'ouverture de créneaux spécifiques pour les adolescents ;
- **Favoriser l'accès aux pratiques sportives** à tous les publics, notamment en renforçant les cycles dédiés au public féminin et en sensibilisant les jeunes aux pratiques handisports ;
- **Favoriser l'expression des jeunes** et développer la citoyenneté, en créant un comité d'usagers de l'école des sports, en permettant l'action directe des jeunes au Téléthon, aux fêtes de quartier, et toute autre manifestation, et en permettant aux jeunes de prendre part aux actions transfrontalières ;
- **Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie**, en accueillant des jeunes volontaires en service civique et en intensifiant les liens avec les clubs de prévention et les missions locales ;
- **Se réapproprier l'espace public**, en développant les animations "hors les murs", en participant aux animations pilotées par les partenaires (Téléthon, Marathon, fêtes de quartier, Saint Nicolas, etc.) et en initiant de nouveaux événements dans les quartiers mais aussi hors des quartiers ;
- **Renforcer le rôle d'acteur de quartier**, en participant aux réunions inter-acteurs, aux groupes de travail et à toutes initiatives des acteurs des quartiers, afin de présenter le dispositif, mettre en œuvre une politique concertée et, in fine, renforcer son rôle d'interface et de facilitateur dans la communication.

Pour atteindre ces objectifs, l'école des sports prévoit d'intégrer les personnels, d'une part dans des cycles de formation autour des liens entre le sport et des problématiques sociales, et d'autre part dans un réseau national de l'éducation par le sport.

De même, afin de pouvoir porter une analyse concrète sur l'action de l'école, le dispositif sera évalué au bout d'un an.

Au regard des objectifs et des actions mentionnés, il est proposé au conseil municipal de valider les orientations de l'école des sports pour les trois ans à venir, ainsi que le projet d'actions 2016.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### Les Commissions compétentes entendues,

**CONSIDERANT** la volonté de la ville d'animer les quartiers, de réduire les inégalités d'accès aux loisirs et d'éduquer par le sport,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

## DECIDE

## **D'APPROUVER le projet 2016-2018 de l'école des sports.**

## **D'ADOPTER** les orientations du projet 2016.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de ce projet.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

## L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse

Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération

Membres assistant à la séance : 41 Absents : 14 Dont excusés : 8

## Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



---

***ECOLE DES SPORTS***  
***DE LA VILLE DE METZ***

***Ni passifs, ni résignés,  
ensemble dans l'action***

***Projet contrat de ville 2016-  
2018***

---



## Présentation de l'Ecole des Sports

### Les missions

L'Ecole des Sports est un outil d'éducation par le sport porté par le service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante de la Ville de Metz. Elle s'adresse à tous les messins de 6 à 16 ans, pour lesquels une équipe d'éducateurs sportifs propose un ensemble d'activités sportives et ludiques. Pour autant, les jeunes de 16 à 18 ans peuvent être admis aux activités, à condition d'avoir fréquenté la structure lors des années précédentes.

L'Ecole des Sports se distingue sensiblement du fonctionnement d'un club sportif. Elle n'est pas mono-activité et **n'est pas tournée vers la compétition sportive**. Sans inscription préalable et à caractère gratuit, elle se tourne principalement **vers les jeunes les plus éloignés de la pratique sportive**, et bien souvent, les plus éloignés de tout dispositif (réussite éducative, prévention spécialisée, etc.). Son action prend donc forme sur des secteurs ciblés, essentiellement sur les quartiers de Politique de la Ville (cf. ci-dessous).

L'attractivité naturelle du sport et l'inscription dans le temps des éducateurs dans les quartiers font que cet outil permet de **repérer des publics non captifs** et de les accompagner vers des dispositifs existants (clubs sportifs, mission locale, prévention spécialisée, centres sociaux, etc.).

L'Ecole des Sports ne constitue donc pas une fin en soi. Ce service se définit à travers **son caractère universel (tous les sports pour tous et par tous), sa vocation d'animation des quartiers et ses fonctions éducative et sociale**. Elle constitue un **outil de médiation** et s'inscrit pleinement dans **une logique d'éducation populaire**.

A travers les activités physiques et sportives de l'école des sports, les axes de travail suivants sont recherchés :

- Constituer un espace d'éducation à destination des enfants et des adolescents ;
- Développer un espace de prévention ouvert aux questions de santé, de bien-être et d'épanouissement de l'individu, de lien social et de citoyenneté ;
- Constituer un espace d'expression et créer les conditions permettant les rencontres et l'échange ;
- Etre un lieu de passage vers des pratiques organisées.

L'Ecole des Sports de la Ville de Metz existe depuis 2004 dans sa version municipale. Auparavant, cet outil se présentait sur certains quartiers sous une forme associative. La municipalisation résulte, d'une part, d'une volonté de généraliser le dispositif à d'autres quartiers de la Politique de la Ville, et d'autre part, du constat d'un déficit associatif sur certains quartiers.

## **Les modalités et les secteurs d'intervention**

L'équipe est composée d'un responsable et de **sept éducateurs sportifs**.

Les profils variés de l'équipe lui confèrent toute sa richesse, tant sur le plan du pilotage qu'en matière d'animation des séances (BPJEPS – licence STAPS – Brevet d'Etat – etc.).

Ils sont, pour l'essentiel, issus des filières sportive et animation de la fonction publique territoriale.

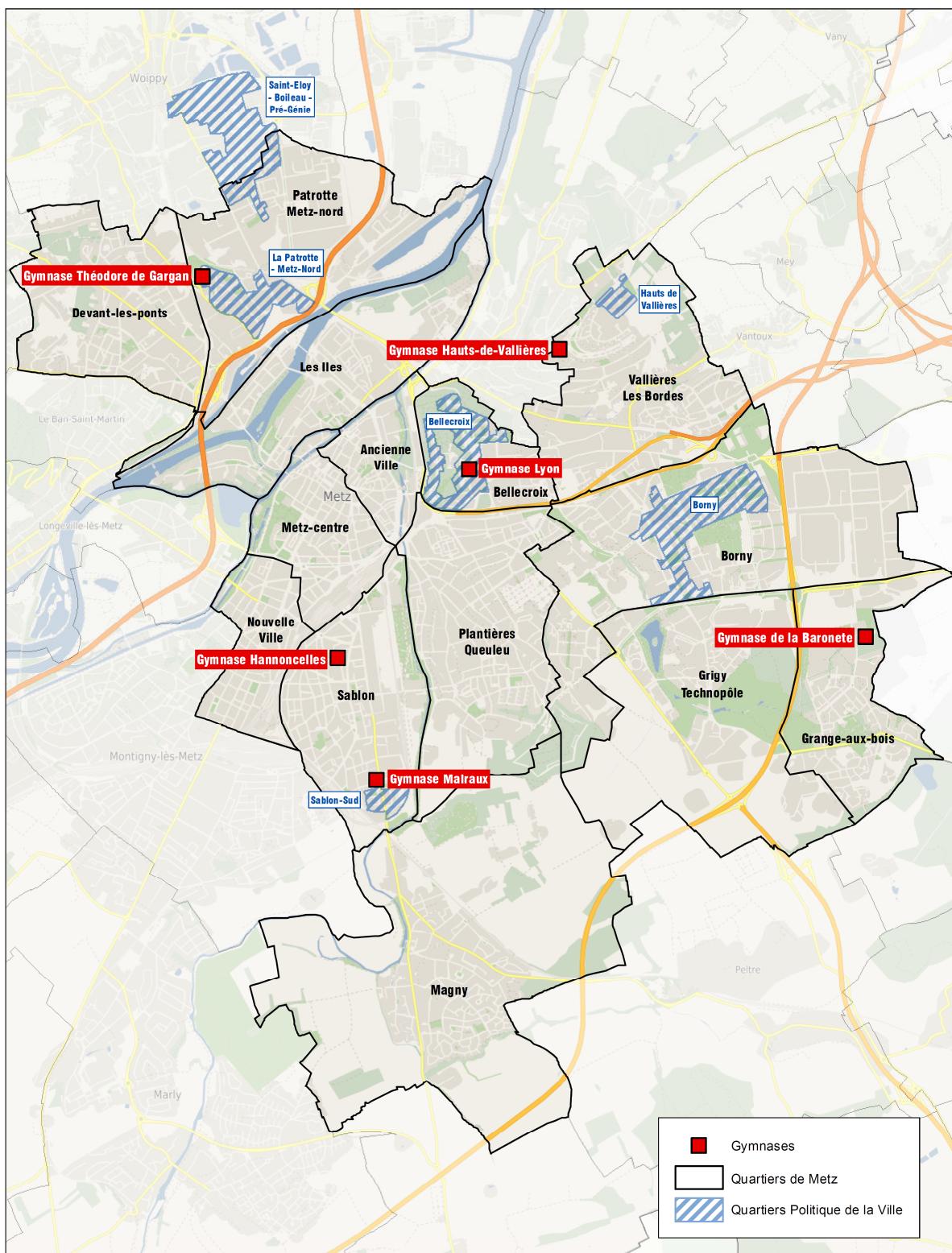
A cette diversité des parcours et des profils s'ajoute une **grande stabilité de l'équipe** en place. Quatre des sept éducateurs sont là depuis 2004. Les deux éducatrices le sont depuis 2008. Cela confère à l'équipe une connaissance approfondie des quartiers, des acteurs et des jeunes. A ce titre, ils sont souvent sollicités par les équipes de prévention spécialisée qui connaissent des difficultés à capter des publics que les éducateurs sportifs côtoient quotidiennement.

Les secteurs d'intervention ont été ciblés selon leurs caractéristiques socioéconomiques et sont, par conséquent, souvent les **zones géographiques concernées par les dispositifs de Politique de la Ville**.

**Cinq secteurs** font, à l'heure actuelle, l'objet d'animations de l'école des sports : Bellecroix, Grange aux Bois, La Patrotte, Sablon Hannoncelles et Sablon Malraux (cf. carte des secteurs d'intervention ci-après). Une expérimentation est menée sur le quartier des Hauts de Vallières.

Le quartier de Borny a conservé un fonctionnement associatif.

## SECTEURS D'INTERVENTION DE L'ÉCOLE DU SPORT



SYSTÈME  
D'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE  
METZ MÉTROPOLE



0  
500  
Mètres

Réf. 2016-03005 Carte réalisée le 18/02/2016 Fond cartographique : Service SIG, Metz Métropole, 2016

Chaque éducateur est responsable de son secteur d'intervention, ce qui lui confère d'être très identifié par les jeunes et connu par leurs parents mais également par les autres acteurs du quartier (centres sociaux, centres socioculturels, prévention spécialisée, mission locale, etc.). Par ailleurs, les deux éducatrices proposent des séances spécifiques réservées au public féminin (sur les secteurs du Sablon et de la Patrotte particulièrement en 2016), considérant à juste titre que, sans un travail préalable et nécessaire auprès des familles, la mixité constituait un frein à la pratique féminine pour certaines familles.

On distingue principalement deux périodes d'intervention : la période scolaire et les vacances.

Sur la période scolaire, les éducateurs sportifs interviennent sur le **temps extra-scolaire** de la façon suivante :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h30 à 22h ;
- Le mercredi, à partir de 14 h ;
- Le samedi matin de 9 h à 12 h.

En outre, ils participent depuis deux ans au dispositif Entr'act sur le **temps périscolaire** de la pause méridienne. Cela permet aux éducateurs sportifs de sensibiliser les jeunes à l'existence de l'Ecole des Sports.

Pendant les vacances scolaires, les éducateurs sportifs proposent des animations dans les quartiers sur l'ensemble de la journée.

Outre les animations sectorielles gérées en propre, l'équipe travaille de concert aussi bien avec les structures de jeunesse qu'avec les clubs sportifs pour certaines activités dites « à risques » (Kayak, Escalade, Natation, etc.) ou pour mener certains projets spécifiques.

Elle prend en outre **une part active dans les différentes actions de la Ville de Metz** : animations sur Metz Plage, ateliers dans le cadre de l'Animation Estivale, participation aux actions solidaires (Saint-Nicolas, Téléthon), aux événements sportifs (course HAndiValide du Marathon Metz-Mirabelle, Tour de France, compétitions de hand) et aux échanges transfrontaliers (jumelage).

Enfin, l'école des Sports **pilote également des projets transversaux à l'ensemble des quartiers** :

- Projet « Arts du Cirque » qui a régulièrement rassemblé 80 jeunes aux séances ;
- Projet pédagogique pleine nature : 30 adolescents accompagnés dans un parcours éducatif à travers la découverte des activités de pleine nature ;
- Projet Boxe éducative Assaut : 60 participants au rassemblement de juin 2014 ;
- Etc.

### Le bilan et les perspectives à venir

L'Ecole des Sports est devenue, au fil de l'eau, un dispositif important. **Près de 600 jeunes ont pris part régulièrement aux activités de l'Ecole des Sports** sur la dernière année, soit une progression de près de 40% par rapport à 2009.

L'Ecole des Sports, c'est notamment :

- **20 heures** par semaine et par éducateur **d'animations sportives après l'école**, du lundi au samedi, dans les gymnases de la ville ;
- **30 heures** par semaine et par éducateur **d'animations sportives pendant les vacances**, tous les jours de la semaine ;
- **504 heures d'intervention** sur le temps périscolaire de la pause méridienne ;
- **De nombreuses heures de participation** aux diverses actions menées par la Ville.

Le projet de l'Ecole des Sports s'est constamment enrichi et développé au fil des années. Il doit aujourd'hui se structurer au regard des nouveaux enjeux des quartiers repérés dans le **contrat de ville 2015-2020**.

Ce dernier s'empare des questions relatives à la jeunesse, à l'égalité Homme-Femme et à l'insertion sociale et professionnelle. La volonté municipale est de promouvoir le sport comme outil de prévention sur les problématiques liées à la santé et de lutte contre toutes les discriminations. Il s'agit notamment de permettre l'accessibilité des pratiques aux jeunes qui en sont les plus éloignés de par leurs caractéristiques socioéconomiques et/ou de par leurs conditions (le public féminin, les personnes handicapées).

Plus généralement, le fil conducteur du contrat de ville en matière de jeunesse est de mieux prendre en compte les besoins et les envies d'agir de la jeunesse, en valorisant leurs initiatives (4<sup>ème</sup> objectif stratégique du contrat de ville de l'axe « Développer les potentiels des quartiers »).

Le contrat de ville constitue donc une formidable opportunité pour l'Ecole des Sports de prolonger son action dans les quartiers et **de la développer autour d'un rôle de référent jeunesse**.

A ce titre, dans un récent rapport intitulé « *Adolescents et jeunes adultes des quartiers de Politique de la Ville à Metz* » réalisé par Caroline RINCK et commandité par le service de la Politique de la Ville de Metz, le rôle important joué par les éducateurs sportifs de l'Ecole des Sports a maintes fois été souligné, notamment en tant qu'acteurs inscrits durablement dans les quartiers et qui disposent d'un **véritable pouvoir de captation d'un certain public jeune** que les autres dispositifs n'arrivent pas à toucher.

Pour autant, l'auteur nous invite également à renforcer ce rôle de « *facilitateur dans la communication* », en utilisant tout autant le pouvoir attractif du sport que celui des éducateurs :

*« Il semble primordial de renforcer encore ce rôle de médiateur (...). Ces professionnels à la charnière de différents univers doivent se penser dans un rôle d'interface, dans un travail de traduction autant de la parole des jeunes vers les institutions que de la parole de l'institution vers les jeunes ».*

Ce constat nous invite plus fortement à **instituer des choses** qui se font, à l'heure actuelle, de manière informelle dans les quartiers, à savoir **engager une véritable dynamique partenariale autour de la jeunesse**. Autrement dit, il nous paraît essentiel que ce rôle de référent joué par les éducateurs sportifs de l'Ecole des Sports – reconnu par les partenaires et légitimé par les jeunes eux-mêmes – s'inscrive dans les murs de l'Ecole des Sports de manière officielle.

L'Ecole des Sports peut constituer un **formidable levier pour créer du lien et du liant entre les acteurs du quartier** et dans la co-construction d'une véritable dynamique partenariale autour des jeunes.

Pour ce faire, des relations fortes doivent être recherchées tant en interne avec les autres services – notamment celui de la Politique de la Ville - qu'en externe avec les partenaires institutionnels et associatifs.

### **La contribution de l'Ecole des Sports au contrat de ville**

A la lumière de son positionnement légitimé par les jeunes et les acteurs des quartiers mais aussi au regard de la volonté des élus d'inscrire l'action de l'Ecole des Sports dans les objectifs du contrat de ville, l'équipe souhaite y prendre part autour de deux enjeux transversaux :

- Renforcer la dynamique partenariale autour de la jeunesse dans les quartiers ;
- Favoriser les initiatives de la jeunesse et développer la citoyenneté en multipliant les occasions d'engagement.

Ce projet nouveau est tout autant la volonté **d'institutionnaliser et d'officialiser** une démarche de travail en réseau de l'Ecole des Sports que la réalisation d'actions concrètes nouvelles autour de la jeunesse.

Mais c'est bien cette recherche d'un travail en transversalité avec les autres acteurs du champ de la jeunesse dans les quartiers, mais aussi avec la jeunesse elle-même, qui sera préfiguratrice d'actions nouvelles multi-partenariales. Il faut donc, à ce stade, en accepter une part inconnue, même si l'Ecole des Sports se doit d'être force de proposition auprès de ses partenaires de quartier.

Ce projet pourrait s'incarner à travers la construction d'un logo dédié à la démarche. L'idée est de rendre lisible la démarche et ses objectifs, tant par les partenaires des quartiers, par les autres services de la Ville que par les jeunes.

Ces enjeux sont déclinés à travers les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels et les actions précisées dans le tableau ci-dessous.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS
<p>Intensifier les synergies et les liens avec les acteurs éducatifs des Quartiers Politique de la Ville</p> <p>⇒ Contribution à l'objectif du contrat de ville de construction de <b>stratégies communes</b></p>	<p>✓ Positionner l'Ecole des Sports en tant qu'outil transversal d'une politique jeunesse</p>	<p>Présenter le dispositif et les objectifs aux différents services de la ville, à commencer par le service Politique de la Ville mais aussi aux mairies de quartier</p>
		<p>Participer aux réunions interservices afin de caller des actions et/ou des axes de travail communs</p>
	<p>✓ Renforcer le rôle d'acteur de quartier</p>	<p>Rencontrer l'ensemble des acteurs des quartiers : centres sociaux, CSC, prévention spécialisée, mission locale, clubs sportifs, comités de quartier, conseils de citoyen (COJEP) etc.</p>
		<p>Participer aux rencontres inter acteurs, aux groupes de travail et à toutes initiatives permettant de se construire une vision commune ou de développer des projets à l'échelle du territoire</p>
		<p>Apporter une contribution active à l'organisation des fêtes de quartier sur les secteurs concernés</p>
		<p>Multiplier les occasions d'échanges avec les parents des jeunes et créer des liens</p>
<p>Accroître les opportunités d'action de la jeunesse</p> <p>⇒ Contribution à l'objectif du contrat de ville de <b>mieux prendre en compte les besoins et les envies d'agir</b> de la jeunesse</p>	<p>✓ Favoriser l'expression des jeunes</p>	<p>S'associer à l'organisation de <b>rencontres de jeunes</b> dans les quartiers afin de recueillir leurs besoins (action dans le prolongement de l'enquête réalisée sur les ados et jeunes adultes des quartiers QPV)</p>
		<p>Créer un <b>comité d'usagers de l'école des sports</b>, associé à la réflexion =&gt; organe de consultation et de proposition d'actions transversales (inter-quartiers) – participe à la préparation des actions</p>
		<p>Réfléchir avec le comité d'usagers autour de la définition d'un logo et d'une charte graphique =&gt; création d'un concours d'art graphique de rue « street'art » autour de la trame « <i>Ni passifs Ni résignés : ensemble dans l'action</i> »</p>
	<p>✓ Développer la citoyenneté et l'engagement</p>	<p>Associer plus largement les jeunes dans les <b>organisations des évènements</b> de quartiers (Téléthon, fête de quartiers, Saint Nicolas, etc.) = à définir au gré des rencontres avec les acteurs des quartiers</p>

		Mobiliser des jeunes autour de la préparation du <b>Mondial de Hand 2017</b> avec les Arènes de Metz
		Préparer un <b>voyage solidaire</b> en partenariat avec l'association « Unis vers le Sport » et le comité des jeunes
		Préparer des échanges inter Ecoles des Sports et la participation au jumelage
	✓ Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie	Accueillir des jeunes en <b>Service Civique</b> au sein de l'Ecole des Sports pour être les ambassadeurs de la démarche auprès des jeunes et des familles ou sur les autres missions proposées par la Ville
		Participer au financement de <b>formations à l'animation</b> pour certains jeunes adultes contribuant à l'encadrement des plus petits - « les relais de demain »
		Accompagner des jeunes « talents » dans leur <b>parcours sportif</b> via notamment le parrainage par des sportifs de haut niveau
		Intensifier le lien avec les clubs de prévention et les missions locales en ce qui concerne les jeunes adultes
Rendre plus visible les actions de la jeunesse auprès du grand public  ⇒ Contribution à l'objectif du contrat de ville <b>d'amélioration de l'image des quartiers</b> – rendre visible les habitants	✓ Développer la communication  ✓ Rendre les jeunes acteurs de leur communication	Rédiger des inserts dans la presse : Metz Mag, PQR  Initier des reportages autour des actions de la jeunesse dans les quartiers (radio, télévision)  Inviter le comité des jeunes dans les instances de concertation et dans les diverses assemblées des partenaires  Créer une page facebook avec le comité des jeunes
Se réapproprier l'espace public en participant à l'animation du quartier  ⇒ Contribution à l'objectif du contrat de ville <b>d'amélioration de l'image des quartiers</b>	✓ Développer des animations en extérieur	Favoriser l'animation « hors-mur » au sein des quartiers en utilisant le mobilier urbain (city-stade, skate-park, parc, street work out, etc.)  Participer aux évènements de quartiers pilotés par les partenaires (Téléthon, fête de quartier, Saint Nicolas, etc.) = à définir au gré des rencontres avec les acteurs  Initier de nouveaux évènements dans les quartiers (fête du sport, découverte de pratiques sportives, découverte du quartier à travers le sport, etc.) = en lien avec le comité des jeunes

<p>Enrichir l'offre sportive et ludique dans les QPV</p> <p>⇒ Contribution à l'objectif du contrat de ville de <b>développement de l'accès aux sports à l'échelle des quartiers et de l'agglomération</b></p>	<p>✓ Assurer une bonne couverture du territoire</p>	<p>Ouvrir un secteur Ecole des Sports sur le nouveau quartier politique de la ville des <b>Hauts de Vallières</b></p>
		<p>Etendre le dispositif sur le quartier de Borny / Réfléchir aux liens à développer avec le Comité de gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny qui gère l'Ecole des Sports sur le quartier</p>
	<p>✓ Diversifier les pratiques sportives</p>	<p>Développer d'autres activités, dites nouvelles, en partenariat avec les acteurs associatifs</p>
	<p>✓ Développer la pratique féminine</p>	<p>Ouvrir un créneau filles sur les secteurs de Bellecroix et Hannoncelles</p>
		<p>Proposer des pratiques spécifiques, plébiscitées par les filles</p>
	<p>✓ Proposer des actions spécifiques en direction des ados</p>	<p>Développer un programme d'activités extérieures pour les ados filles</p>
		<p>Relancer un créneau spécifique ados sur le secteur de Bellecroix</p>
<p>Accroître les données et les statistiques sur le dispositif et l'évaluer dans le temps</p> <p>⇒ Contribution à l'objectif du contrat de ville <b>d'aboutir à une meilleure connaissance des territoires et des habitants</b></p>	<p>✓ Définir des critères d'évaluation</p>	<p>Développer un projet autour des activités de plein air mobilisant un groupe d'ados ciblé de différents quartiers</p>
		<p>Organiser des formations de l'équipe de l'Ecole des Sports autour des liens entre sport et citoyenneté, sport et santé, sport et femme =&gt; établir/renforcer les liens avec l'Agence de l'Education par le Sport – Playdagogie – Unis vers le sport – autres professionnels de l'éducation par le sport.</p>
		<p>Organiser des sessions d'échanges de pratique avec d'autres Ecoles municipales des Sports</p>
		<p>Capitaliser les données sur le public et les trajectoires</p>
		<p>Définir des objectifs, des indicateurs et les suivre</p>
		<p>S'inscrire pleinement dans l'évaluation du contrat de ville</p>

La réalisation de ces actions pourra s'échelonner sur les trois prochaines années. L'objectif immédiat est d'engager les relations avec les services et les partenaires, afin d'augmenter la lisibilité de l'Ecole des sports et de converger vers la réalisation d'actions mutualisées en faveur de la jeunesse.

### **Les actions prioritairement développées en 2016**

Dès 2016, le projet de l'Ecole des Sports dans le cadre du contrat de ville se déclinera autour d'actions concrètes et répondra aux objectifs prioritaires retenus pour l'exercice. La pratique sportive doit notamment s'adresser à toutes et tous. Elle est également un outil de captation des publics les plus éloignés des dispositifs habituels (notamment les adolescents). Elle repose enfin sur la découverte de disciplines nouvelles.

#### **Enrichir l'offre sportive et ludique dans les QPV**

- Ouvrir un secteur Ecole des Sports sur les Hauts de Vallières : après une année d'expérimentation convaincante, le secteur sera désormais couvert par l'action de l'Ecole des Sports. Un partenariat est conclu en ce sens avec l'association de gestion du nouvel espace associatif écocitoyen du quartier, le CPN Les Coquelicots, et permettra une intervention au sein de leurs locaux en complément de l'action dans le gymnase voisin.
- Diversifier les pratiques sportives, en proposant notamment de nouvelles disciplines à la fois dans chaque secteur mais aussi en initiant un projet commun pour tous les quartiers autour des arts du cirque. Ce projet sera l'occasion de travailler plus spécifiquement sur les échanges inter quartier et sur la relation aux familles.
- Proposer des actions spécifiques en direction des ados : ouverture d'un créneau adolescents sur le secteur de Bellecroix et développement d'un projet d'activités plein air en direction de l'ensemble des secteurs. Pour ce dernier projet, il s'agira plus spécifiquement de cibler un groupe d'adolescents avec lesquels un travail de suivi sera engagé sur le long terme.

#### **Favoriser l'accès aux pratiques sportives à tous les publics**

- Développer la pratique féminine : 2 nouveaux secteurs feront l'objet de la mise en place de cycles spécialement dédiés aux publics féminins (Bellecroix et Hannoncelles), et un projet d'activité hors le quartier verra le jour dans cette même optique.
- Mettre en œuvre des cycles de travail ouverts aux publics porteurs de handicap, notamment dans le cadre de l'Animation Estivale, du Marathon et du Téléthon et sensibiliser les jeunes de l'Ecole des Sports aux pratiques handisports. Ces actions seront menées en lien avec le comité handisport.

#### **Favoriser l'expression des jeunes et développer la citoyenneté et l'engagement**

- S'associer à l'organisation de rencontres de jeunes dans les quartiers : une étude a récemment été menée sur les adolescents et jeunes adultes dans les quartiers de la politique de la ville. Les jeunes se sont exprimés sur leurs visions du quartier, sur leurs attentes. Suite à ce premier recueil de données, des rencontres seront prévues pour poursuivre le dialogue et envisager une forme de pérennité dans les échanges. Les animateurs de l'Ecole des Sports

seront étroitement associés à l'organisation de ces rencontres, dans leur rôle d'adultes référents et de médiateur.

- Créer un comité d'usagers de l'école des sports, organe de consultation et de proposition d'actions : une réflexion sera engagée en 2016 afin de structurer la mise en place d'une instance de participation des jeunes autour de l'Ecole des Sports. L'objectif sera ici de travailler sur l'expression et la citoyenneté des jeunes en les engageant aussi à prendre des responsabilités dans l'organisation de certains projets.
- Permettre l'action des jeunes autour du Téléthon, des fêtes de quartier, sensibilisation aux activités handisport, etc. : les adolescents seront sensibilisés à certaines thématiques et il leur sera proposé de s'engager aux côtés de bénévoles pour la mise en œuvre de certains évènements ou manifestations.
- Prendre part aux échanges transfrontaliers afin de développer la citoyenneté européenne : les jeunes de l'Ecole des Sports participeront aux rencontres sportives organisées dans le cadre du jumelage avec les Villes de Trèves, Luxembourg et Eupen en février et en juin. Un groupe d'adolescents participera par ailleurs au séjour international organisé en été par la Ville de Trèves.

#### **Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie**

- Accueillir des jeunes en Service Civique : dans le travail éducatif porté par l'Ecole des Sports, il est aussi important de pouvoir proposer aux jeunes adultes d'autres formes d'accompagnement vers une insertion sociale et professionnelle. Le Service Civique, offre en ce sens une réelle opportunité d'accompagner des jeunes dans leur parcours. Deux jeunes Volontaires seront accueillis en 2016 en tant qu'Ambassadeurs de l'Ecole des Sports dans les quartiers. L'Ecole des Sports pourra par ailleurs contribuer à cibler des jeunes pour intégrer les missions de volontariat proposées dans les autres services de la Ville.
- Intensifier les liens avec les clubs de prévention et les missions locales : le suivi des jeunes nécessite d'entretenir des liens réguliers avec les autres acteurs du quartier et de travailler en complémentarité et en cohérence.

#### **Se réapproprier l'espace public**

- Développer les animations "hors les murs" : il s'agit de créer les conditions d'une animation quotidienne menée à l'extérieur sur l'espace public mais aussi sur d'autres équipements des quartiers et hors des quartiers ;
- Participer aux animations et évènements pilotées par les services et les partenaires (Téléthon, Marathon, fêtes de quartier, Saint Nicolas, etc.) ;
- Initier et piloter de nouveaux évènements dans les quartiers mais aussi en dehors des quartiers : l'école des sports pourra piloter elle-même de nouveaux évènements (fête du sport, visite de quartier autour de la thématique sportive, etc.)

### **Renforcer le rôle d'acteur de quartier**

- Rencontrer l'ensemble des acteurs des quartiers (centres sociaux, mission locale, prévention spécialisée, centres socioculturels, clubs sportifs, associations de quartier, etc.) : afin de présenter l'action de l'Ecole des Sports, d'appréhender le rôle et les fonctions spécifiques de chacun.
- Participer aux rencontres inter acteurs, aux groupes de travail et à toutes initiatives des acteurs de quartiers : l'Ecole des Sports est un acteur à part entière de l'action sociale et éducative dans les quartiers. En ce sens, il est important qu'elle densifie sa présence aux côtés des autres partenaires afin de contribuer à la mise en œuvre d'une politique concertée en direction des jeunes. Elle prendra par ailleurs une part active dans l'organisation des fêtes de quartier.

### **Contribuer à la formation des personnels de l'Ecole des Sports**

- Organiser des sessions de formation autour des liens entre sport et des problématiques sociales : citoyenneté, santé, insertion professionnelle, décrochage scolaire, etc.
- Multiplier les occasions d'échanges avec d'autres professionnels de l'éducation par le sport (APELS, Pôle Ressource Nationale Sport Education, Mixité, Citoyenneté, Sport Sans Frontières, autres Ecoles municipales des sports, etc.)

### **Accroître les données et les statistiques sur le dispositif**

- Capitaliser les données sur le public et s'inscrire dans une évaluation des actions engagées à fin 2016 : l'Ecole des Sports définira à partir de 2016 de nouveaux critères statistiques et d'évaluation afin de pouvoir porter une analyse concrète sur son action et réorienter le cas échéant ses interventions. Cette analyse permettra, en outre, d'avoir une vision plus précise du territoire et des parcours des jeunes, qui pourra être partagée avec les autres acteurs du quartier.